## ARRÊTÉ DU MAIRE - 2024 / 71

## Portant réduction de circulation avec alternat Route Départementale 905 – 51 rue du Général de Gaulle

Le Maire de la Commune de CERISIERS.

VU les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales

VU le code de la route

VU la demande de l'entreprise SERPOLLET CENTRE EST, domiciliée 15 rue du Bailly ZAE Cap Nord 21000 DIJON, désirant procéder à des travaux de réalisation de branchement basse tension souterrain situé Route Départementale n°905 – 51 rue du Général de Gaulle 89320 CERISIERS, qui auront lieu à partir du 29 avril 2024 pour une durée de 10 jours.

VU l'arrêté de permission de voirie du Conseil Départemental du 27 mars 2024 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de réglementer la circulation à une voie à l'aide d'alternat par feux tricolores dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

VU l'intérêt général;

## **ARRETE**

- ARTICLE 1 : La circulation des véhicules sera alternée, Route Départementale 905 51 rue du Général de Gaulle à partir du 29 avril 2024 pour une durée de 10 jours.
- ARTICLE 2 : Pendant cette période une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation, régulé par alternat par feux tricolores,
- ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de CERISIERS.
- ARTICLE 4: Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon 22 rue d'Assas 21000 DIJON dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
- **ARTICLE 5:** Monsieur le Maire de la commune de CERISIERS
  - Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de l'Yonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté Copie sera adressée à :
    - > L'entreprise SERPOLLET CENTRE EST
    - L'Unité Territoriale Routière de SENS
    - Gendarmerie de Cerisiers



Fait à Cerisiers, le 4 avril 2024 Le Maire Patrick HARPER